



PREFECTURE DE LA VIENNE



**Direction Départementale
des Services Vétérinaires
de la Vienne**

Monsieur le Directeur
LES PRODUCTEURS REUNIS
Z.A.E de la Belardièvre
86130 DISSAY

Service Sécurité Sanitaire des Aliments

39 Rue de Beaulieu
86034 POITIERS CEDEX

Dossier suivi par : Cédric SOURDEAU

Mél : ddsv86@agriculture.gouv.fr

Tél : 05 49 44 81 40
Fax : 05 49 01 67 99

Objet : Agrément définitif
Arrêtés ministériels des 17.03.1992, 22.01.1993 et 29.02.1996

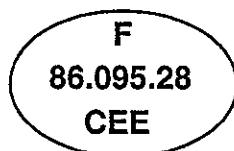
Réf : CS/GO/N° HA 0501307

Poitiers, le 28 septembre 2005

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il a été attribué à votre établissement un agrément définitif en tant qu'atelier de découpe (arrêté ministériel du 17.03.1992), atelier de transformation (arrêté ministériel du 22.01.1993) et atelier de production de viandes hachées et préparations de viandes (arrêté ministériel du 29.02.1996), sous le numéro **86.095.28**.

La marque de salubrité communautaire correspondante devra figurer sur l'étiquetage de tous les produits, selon le modèle suivant :



Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agrérer,
Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/la Directrice Départementale des Services Vétérinaires
Le Chef de Service

REÇU
Le 03 OCT. 2005
Répondu le